



FLASH INFOS COMMUNALES

Assainissement :

L'Agence de l'eau a d'ores et déjà validé les subventions attendues pour l'année 2024

- Tranche 1 des travaux d'assainissement et raccordements individuels

La station d'épuration et le réseau sont prêts à fonctionner

Cependant, le partenariat pour les particuliers avec l'Agence de l'eau n'est pas finalisé pour des raisons de pure lenteur administrative.

- Tranche 2 des travaux d'assainissement

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R. ETAT) nous attendons une réponse pour les dépenses d'investissement liées à la mise en œuvre de la tranche 2 des travaux d'assainissement sur la commune.

Relance de l'Association Foncière Rurale (AFR) :

Les associations foncières rurales sont des regroupements de propriétaires fonciers, constitués en association syndicale, afin de réaliser des travaux et des ouvrages nécessaires à la mise en valeur de leurs terres et d'assurer la gestion de ces terrains. Elles sont des intermédiaires entre les propriétaires et les exploitants, les collectivités locales et les Pouvoirs publics, pour participer au développement global de l'espace rural.

Grâce aux agriculteurs de la commune, qui ont été volontaires, nous avons bon espoir de relancer l'AFR - délaissée depuis quelques années - sur notre commune.

Cette nouvelle dynamique de partenariat avec la commune devrait permettre la mise en œuvre matérielle et financière des travaux nécessaires à la réfection des chemins ruraux comme par exemple le Chemin du Gard reliant Havernas à Vignacourt.

De son côté, la commune sera moteur dans la prévention des Inondations et des coulées de boue. Les agriculteurs ont bien conscience de ces problèmes et se sont dits prêts à élargir la discussion et la négociation.

Travaux d'aménagement de sécurité :

L'administration départementale a validé l'étude des travaux à venir pour sécuriser la circulation des véhicules rue d'Amiens et rue de la Carrière (écluses et plateau).

Les demandes de subventions d'aménagements de sécurité vont être faites auprès du Conseil départemental de la Somme.

Vidéosurveillance :

Pour essayer de palier à la recrudescence des cambriolages constatée depuis quelques années sur notre commune (10 à 15 infractions/an) 9 caméras de vidéo surveillances (panoramiques pour certaines), ont été installées et réparties dans tout le village. Leur mise en œuvre est effective.

Elles sont gérées par l'intelligence artificielle pour la lecture des plaques d'immatriculation.

Un terminal informatique de visualisation des images a été installé à la mairie sous l'autorité unique de monsieur le Maire.

La garderie :

La garderie est fermée jusqu'au retour de son agente attitrée.

Cependant, pour la sécurité de vos enfants, un agent communal continuera de les accompagner durant les transports en car.

Manifestation à venir :

La Fête du village se tiendra les samedi 27 et dimanche 28 avril 2024 sur la place du village autour de l'église. Des attractions pour petits et grands seront offertes par la mairie.

Buvette et petite restauration sur place. Vous recevrez très prochainement le Flyer habituel d'information dans vos boîtes aux lettres.

Mairie d'HAVERNAS - 1 Rue de la Bassée - mairie.havernas@laposte.net

Site internet : <https://www.havernas.fr/>